



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال٩٠٤٦ +٩٠٤٧٠٥٩٤٦ | ٤٧٥٨٠٣ | ٤٤٨٧٠١  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) met en place un programme de formation technique sur la supervision du marché des capitaux avec l'assistance de la Securities and Exchange Commission (SEC) des Etats-Unis

Rabat, le 29 janvier 2024

Dans le cadre de la consolidation de sa nouvelle approche de supervision, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a organisé, avec la collaboration la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, un programme de formation technique sur la supervision et la surveillance basées sur les risques du marché de capitaux et ce, du 22 au 26 janvier 2024 au siège de l'AMMC, à Rabat. Cette formation dispensée au profit des cadres de l'AMMC vise à promouvoir les meilleures pratiques de régulation et de contrôle au sein du marché des capitaux marocain.

La formation a mis en exergue l'importance de la régulation du marché des capitaux et la protection de l'épargne des investisseurs. Les thèmes clés traités concernent les meilleures pratiques en matière de réglementation, d'inspection, d'enquête et de surveillance au regard des abus de marché.

Les experts de la SEC, Mme Julie A. Preuitt, Conseillère spéciale principale, Mme Celeste M. Murphy, Conseillère spéciale principale au sein du Bureau des affaires internationales, et M. Rami Sibay, Directeur adjoint au sein de la Division Enforcement, ont partagé leurs connaissances et expériences pratiques dans ces domaines.

Le programme de formation a été marquée par des échanges fructueux entre les participants, offrant un espace interactif pour améliorer la compréhension des meilleures pratiques de régulation du marché de capitaux.

Cet événement constitue une étape significative dans le cadre de la collaboration entre l'AMMC et la SEC et illustre leur engagement continu à renforcer la régulation du marché de capitaux et la protection de l'épargne des investisseurs.



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

---

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

---

### A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché des capitaux marocain. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44<sup>e</sup> pays signataire et le 3<sup>e</sup> pays Africain. L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

<http://www.ammc.ma>

### Pour plus d'information, veuillez contacter :

#### Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E-Mail: [danialbouhlal@ammc.ma](mailto:danialbouhlal@ammc.ma)

Tél: 07 07 29 19 31